

de Saint-Germain, personne très distinguée et bien instruite, fille d'un ancien capitaine de la marine marchande.

En 1807, il abandonna l'architecture pour la place de trésorier de la ville de Québec, sous le régime des magistrats, place qu'il occupa jusqu'à son décès.

Il était l'ami et le compagnon de classe de l'ancien juge Pierre Bédard, et l'un des collaborateurs du *Canadien*, de 1807 à 1810; ce journal avait été fondé le 22 novembre 1806.

Le *Canadien* qui était habilement rédigé, avait attaqué sévèrement la politique imposée par sir James Craig à la Chambre d'Assemblée depuis 1807; le journal réclamait la liberté constitutionnelle telle que reconnue et pratiquée en Angleterre.

Le 17 mars 1810, une escouade de soldats, armée d'un mandat d'arrêt émané par le juge en chef Sewell, et accompagné par un magistrat, entra dans l'imprimerie, s'empara des caractères, des presses et du papier, qui furent transportés aux voûtes du palais de justice.

L'imprimeur Lefrançois fut emprisonné, et trois jours plus tard on se saisit de MM. Bédard, Taschereau et Blanchet, les propriétaires, que l'on retint prisonniers pendant plusieurs mois, en leur refusant arbitrairement tout procès.

Lors de l'emprisonnement du juge Bédard, en mars 1810, on donna l'ordre à Pierre-Florent Baillargé de le suivre à la prison.

Marie-Félicité, sa fille aînée, vivement alarmée, s'efforça de brûler tous les manuscrits de son père qui, à son retour, en fut très mécontent.

Il était resté toute la nuit dans l'attente, mais M Young, l'un de ses amis et un des magistrats alors en faveur